

I A C E

L'amélioration du pouvoir d'achat des ménages

L'amélioration du pouvoir d'achat des ménages

1ère partie : Mesure du niveau de vie de la population par l'évolution des revenus :

Le niveau de vie de la population d'un pays, qui découle de son pouvoir d'achat, dépend en premier lieu du niveau de sa production : plus on travaille, plus on produit, mieux on vit. A ce titre le PIB, rapporté par tête d'habitant, constitue la première mesure du niveau de vie, son évolution décrit l'amélioration ou recul du bien être.

Mais d'autres facteurs non négligeables interviennent qui exigent une correction du PIB pour déterminer le revenu qui revient aux ménages et qui peuvent le réduire bien que la production du pays augmente :

- D'abord, il faut ajouter les revenus nets des facteurs provenant de l'étranger (qui sont négatifs en Tunisie à cause des intérêts et dividendes payés et représentent 2,5% du PIB) ainsi que les transferts nets reçus (7% du PIB), provenant essentiellement des TRE, qui s'ajoutent aux revenus locaux pour avoir le Revenu National Disponible Brut (RNDB) qui mesure le Revenu National total. En Tunisie, le RNDB représente 104,4% du PIB au cours des dernières années (voir Tableau 1 en annexe 2).

- Ensuite, il faut déduire les amortissements qui constituent la part des résultats de la production destinée à remplacer les équipements utilisés. Cela représente 10% du PIB.

Ce Revenu National disponible, après amortissements, est réparti entre (voir Tableau 2 Annexe 2) :

- l'Administration (impôts indirects nets sur les produits et directs sur les revenus dans une proportion de 1/3-2/3),
- les entreprises (non financières et institutions financières) qui gardent une épargne en plus de l'amortissement pour investir
- et le reste est distribué aux ménages. La répartition du RNDB entre ces composantes est la suivante :

Répartition du Revenu National total (RNDB) entre agents

RN Disponible Brut RNDB	2022	2023	2024
Amortissement	11%	10%	10%
Part épargnée par les Entreprises NF-IF	6%	4%	4%
Part de l'Administration	17%	19%	19%
Part des Ménages	66%	67%	67%
Total	100%	100%	100%

Source : Comptes de la Nation 2020-2024, INS

Le Revenu National (RNDB) par tête en Tunisie se situe dans la limite supérieure du niveau des pays à revenu intermédiaire inférieur (entre 1146 et 4515 \$ par tête par an selon la classification de la BM), car selon les données de la comptabilité nationale, il se situe à 4185 \$ en 2023 et 4378 \$ par tête en 2024. L'appréciation du dinar tunisien par rapport au \$ en 2025 (8% environ) ferait passer la Tunisie au

rang des pays à revenu intermédiaire supérieur (sachant que ces seuils ont été mis à jour en Juillet 2025 et que les données sont à prix courants impliquant une augmentation du RNDB en 2025).

Ce revenu par tête donne un revenu annuel par famille de 48730 TND en 2024 sur la base des résultats du nouveau recensement (2024) de 3,5 personnes par famille (et non plus 4 comme en 2014).

Comment se fait-il qu'avec un revenu national mensuel moyen de 4000 TND par mois par famille, le tunisien n'arrive plus à couvrir ses besoins de consommation et se sent appauvris en termes de niveau de vie ?

1é raison : les ponctions extérieures et les prélèvements obligatoires de l'Administration

2é raison : les inégalités croissantes dans la répartition du revenu

3é raison : l'inflation qui exprime l'augmentation continue des prix, qui a été plus rapide, ces dernières années, que l'augmentation des salaires perçus par les employés.

1. L'érosion du revenu national disponible brut par les ponctions extérieures et les prélèvements obligatoires de l'Administration

- Les ponctions extérieures sur le PIB, au titre des dividendes et intérêts sur les capitaux extérieurs investis ou prêtés au pays, appauvissent les populations locales puisque leur revenu local baisse malgré l'augmentation de leur production. C'était le cas dans la période coloniale où le Nord-Ouest tunisien était riche en ressources minières (fer, plomb,...), spoliées par un réseau de chemin de fer performant, mais la population locale était très pauvre vivant même des périodes de disettes, car la production bénéficiait au colonisateur. C'est toujours le cas de certains pays d'Afrique subsaharienne où une croissance élevée du PIB est enregistrée mais le bien être de la population ne s'améliore pas d'autant comme l'indique l'IDH de l'ONU.
- Les prélèvements obligatoires de l'Administration réduisent le revenu disponible aux ménages pour consommer, ce qui réduit leur pouvoir d'achat. Certes, une partie de ces prélèvements sert à fournir des services publics gratuits que les ménages consomment (éducation, santé, culture, loisirs), mais les autres dépenses de souveraineté et de service de la dette ont limité la capacité de l'Administration de fournir des services publics consommés individuellement par les ménages, c'est ce qui a obligé ces derniers à acheter de plus en plus de services privés pour les remplacer les services publics gratuits (éducation et santé privée...)

En Tunisie, la part de l'Administration dans le RNDB a augmenté de 16,9% en 2022 à 18,7% en 2023 puis à 19,2% en 2024. Ce ratio est plus faible que la pression fiscale car le RNDB est plus élevé que le PIB (Le ratio indiqué serait de 20% par rapport au PIB).

2. Les inégalités croissantes dans la répartition des revenus

Dans le monde occidental, le développement du capitalisme financier et des revenus qu'il génère a aggravé les inégalités de répartition de revenus au point que 10% de la population dispose de la moitié des revenus aux USA contre 29% seulement en 1970. En France, la tendance est moins prononcée avec une part de 34,3% en 2023 contre 32% en 2000.

En Tunisie, la part des revenus du travail dans les revenus des ménages a baissé de 57% en 2021 à 55% en 2024 en faveur des revenus des entreprises individuelles et de la propriété, ce qui dénote d'une plus grande inégalité car les salariés se situent dans les premières classes de revenu.

Répartition revenus ménages travail-capital	2021	2024
Revenus du Travail	57%	55%
Revenus d'entreprises individuelles	29%	31%
Revenus nets d'exploitation de sociétés	8%	7%
Revenus de la propriété	6%	7%
Total (Source: Comptabilité Nationale)	100%	100%

Par ailleurs, la structure oligopolistique des marchés, l'évasion fiscale et le chômage élevé ont aggravé les inégalités de répartition des revenus mais les données ne saisissent pas entièrement ce phénomène car l'économie parallèle est difficilement saisissable. Les données des enquêtes de consommation constituent la seule source fiable pour apprécier les inégalités tout en les sous estimant car le revenu est assimilé à la consommation, ce qui n'est pas le cas pour les ménages aisés (qui achètent des titres de placement non inclus dans le panier du consommateur).

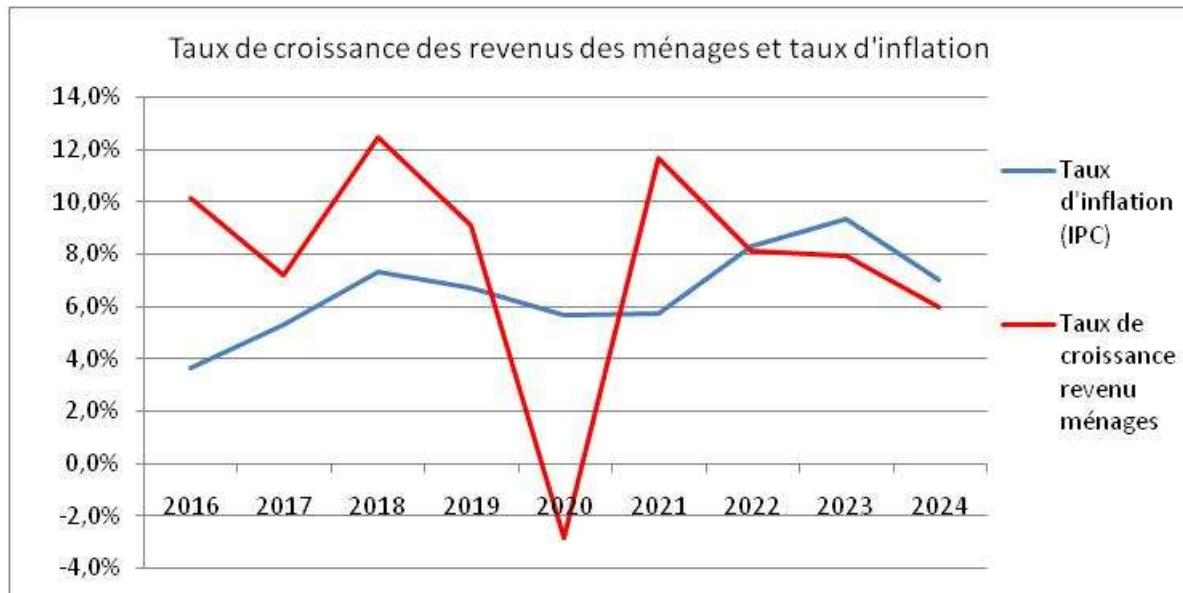
Répartition des revenus (Enquêtes C)	2000	2005	2010	2015	2021
Indice de Gini (INS)	0,4	0,41	0,40	0,37	0,36
Revenu médian (Enquêtes C)	1400	1800	2000	3000	4380
Revenu moyen (Enquête C)	1424	1939	2601	3871	5468
Ratio R Médian / R Moyen	0,98	0,93	0,77	0,77	0,80

L'évolution de la répartition des revenus est appréciée d'abord par l'Indice de Gini qui a été constant de 2000 à 2010 puis s'est légèrement amélioré, mais la différence n'est pas significative. Par contre l'écart entre le revenu médian et le moyen est un bon indicateur des inégalités croissantes puisque la moyenne est tirée vers le haut par les revenus élevés alors que cela n'affecta pas la médiane. Or le revenu médian ne représente plus que 80% du revenu moyen dans les dernières enquêtes alors qu'il était très proche de la moyenne grâce à la présence passée d'une classe moyenne, qui a relativement perdu de son importance.

Enfin, le taux de pauvreté calculé par l'INS a baissé de 21% en 2010 à 17% en 2021, résultat des différentes aides fournies aux familles nécessiteuses, mais n'apporte pas d'éclairage sur la situation des classes aisées et donc sur la répartition des revenus.

3. L'effet de l'inflation sur le pouvoir d'achat :

Les données présentées sur le revenu ont été évaluées à prix courants, ce qui gonfle l'augmentation des revenus par l'inflation. Le graphique suivant montre le taux de croissance annuelle des revenus des ménages (salaires et revenus d'exploitation) et le taux d'inflation de l'année correspondante (voir tableau 3 en annexe 2) :



Depuis 2022, l'augmentation moyenne des prix à la consommation dépasse celle des revenus des ménages entraînant une baisse du pouvoir d'achat qui s'est accumulée.

Années	2022	2023	2024
taux d'inflation (IPC)	8,3%	9,3%	7,0%
taux de croissance revenu ménages	8,1%	7,9%	6,0%

D'ailleurs, en déflatant les revenus par l'IPC, le revenu total réel des ménages en 2021 est presque (-0,7%) au même niveau qu'en 2018 par suite des effets de la crise de COVID, résultant en une baisse du revenu par tête de 3,2% liée au croît démographique.

A partir de 2022, la baisse du revenu par tête s'est accélérée pour atteindre 4,8% en 2024 liée à la conjugaison du recul du revenu réel et du croît démographique.

En conclusion, sur l'ensemble de la période 2018-2024, la perte du pouvoir d'achat, mesurée par l'évolution du revenu réel des ménages par tête a été de l'ordre de 8%, dont 3 points sur 8 liés à la baisse des revenus réels affectés par l'inflation, et 5 points sur 8 liés au croît démographique.

Il faut noter que les ménages salariés subissent encore plus celle baisse, car le taux d'inflation a augmenté plus rapidement que les salaires unitaires versés aux ménages, notamment au cours de la période 2018-2024 où l'inflation a dépassé le niveau historique inférieur ou égal à 5% par an, pour se situer entre 5,7 et 9,3% en moyenne annuelle, alors que les clauses d'augmentation des salaires négociées se limitent à la moyenne historique de 5% par an. Cet écart, d'environ 2 points en moyenne par an en défaveur des salaires et qui a duré 7 ans, soit 14% au total, a pesé lourdement sur le pouvoir d'achat des ménages qui se limitent aux salaires comme source de revenu.

2^e partie : L'affectation du revenu entre consommation et épargne et répartition des dépenses de consommation par poste de dépenses

1. La baisse inquiétante de l'épargne

- A l'échelle nationale, la consommation finale (CF) représente l'ensemble de biens et services consommés par des ménages qu'ils soient achetés sur le marché (consommation privée) ou rendus

par l'Administration (évalués par la consommation publique). La différence entre le RNDB et la CF représente l'épargne nationale brute.

En Tunisie, l'épargne nationale brute baisse d'une façon continue, de 13,5 milliards D en 2021 à 9,4 milliards D en 2024. Le taux d'épargne nationale par rapport au revenu brut chute encore plus rapidement : de 9,8% à 5,7% sur la même période (voir tableau 4 annexe 2).

Ce phénomène traduit les pressions sur la consommation liées au nouveau système de prix et à la structure des marchés, qui exigent plus de moyens pour satisfaire les mêmes besoins de consommation. Cette situation se répercute sur l'investissement, qui recule dangereusement, et dont la reprise espérée dépend de nos jours de financements extérieurs directs ou sous forme d'emprunts.

- A l'échelle des ménages, la consommation privée a augmenté de 9,6% par an de 2021 à 2024 alors que le revenu brut n'a augmenté que de 6,7% à prix courants, ce qui dénote d'une détérioration du pouvoir d'achat. En effet, pour satisfaire presque les mêmes besoins (qui augment très légèrement d'une année à l'autre, soit moins de 1% pour la croissance démographique), les ménages sont obligés d'affecter une part plus importante de leur revenu à la consommation. De ce fait le taux d'épargne des ménages a baissé d'une façon très marquée en quelques années : de 8,6% en 2021 à 2,5% de leur revenu en 2024 selon les données de la comptabilité nationale.

A ce rythme, il est compréhensible de voir l'endettement des particuliers s'aggraver comme le prouvent les statistiques publiées par la BCT (voir tableau 5 en annexe 2 qui montre que l'endettement des particuliers est passé à 29,5 milliards D à fin 2024 contre 26,6 milliards fin 2021, soit une augmentation de 11% en 3 ans). A noter que la composante portant sur les crédits à la consommation a connu la croissance la plus élevée passant de 4,1 à 5,1 milliards D soit +25%. Par contre, les crédits au logement n'ont évolué que de 8%, de 22,2 à 24 milliards D, comme les crédits pour acquisition de véhicules (de 378 à 408 millions D). Par ailleurs, la centrale des risques a relevé un niveau d'impayés plus élevé pour les crédits aux particuliers.

- Comparaison de la consommation privée dans les comptes nationaux (CN) avec les dépenses de l'enquête de consommation (Enq C)

Années	2005	2010	2015	2021
Consommation privée par tête CN DT	2523	3769	5777	8196
Dépense par personne DPA Enq C DT	1939	2601	3871	5468
Ratio DPA/Consommation privée	77%	69%	67%	67%

Source : Comptes de la Nation et Enquêtes sur la consommation, INS

- Il est étonnant de constater que les dépenses par personne par an estimées par les différentes enquêtes de consommation des ménages ne représentent que les 2/3 de la consommation privée par tête déclarée dans les comptes de la nation. En plus cette différence augmente car le ratio DPA/C Privée était de 77% en 2005,
- Les raisons de ces différences sont présentées en Annexe 1.

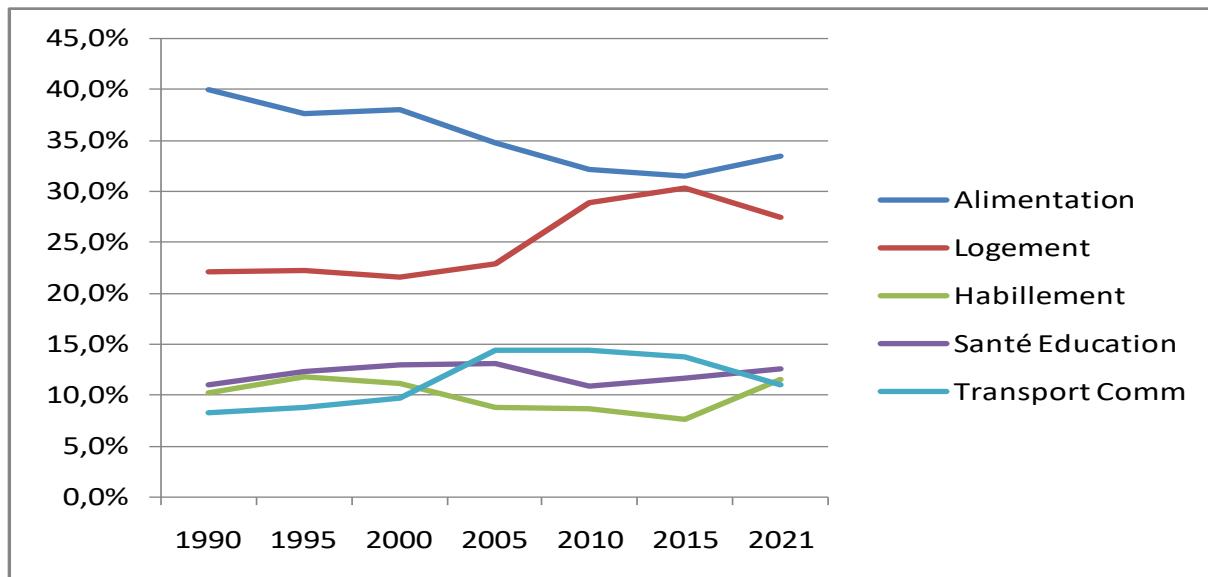
2. Répartition des dépenses de consommation par poste de dépenses

Le panier du consommateur adopté par l'INS pour mesurer le taux d'inflation se compose de 4 postes principaux qui représentent 80,3% du panier : alimentation (29,1%), Logement (24,9%), Transport-communication (17,3% répartis à raison de 12,7% transport et 4,6% communication), Santé-

enseignement (9% répartis à raison de 5,8% santé et 3,2% éducation). Le reste est réparti entre habillement (7,4%), restaurants-hôtels (4,6%), loisirs (2,1%) et divers (5,6%).

L'évolution de la part des dépenses des ménages affectée à chaque poste de dépenses a été la suivante, sachant que les 4 postes cités forment 85% des dépenses en moyenne sur la très longue période (et 95% en moyenne si l'habillement est inclus).

Répartition des dépenses des ménages selon les enquêtes de consommation INS



- Concernant le premier poste, la part des dépenses consacrées à l'alimentation baisse, phénomène observé dans tous les pays à mesure que l'économie se développe et les besoins se diversifient, mais cette tendance a ralenti dans la période 2005-2015 et s'est même renversée en 2021 : la part des dépenses affectées à l'alimentation est passée de 40% en 1990 à 35% en 2005, se stabilise à 32% entre 2010 et 2015 puis augmente à 33,4% en 2021.

A titre de comparaison, la part des dépenses alimentaires en France a baissé de 29% à 16% de 1960 à 2023 soit de moitié environ. Aux USA, elles ne représentent que 11% des dépenses.

Certes, la part des dépenses alimentaires dans les pays voisins est aussi importante (34% en 2022 en Algérie selon l'ONS et 38% au Maroc selon l'enquête de consommation des ménages de 2022-2023); mais ce qui est inquiétant en Tunisie est que cette part ne baisse plus depuis 2010 et a tendance à augmenter récemment. Cela dénote d'un signe d'appauvrissement car la tendance générale dans le Monde est vers une plus faible part des dépenses alimentaires avec l'amélioration du niveau de vie,

L'analyse des autres postes de dépenses, dont la part est présentée dans le tableau suivant, montre aussi quelques caractéristiques inquiétantes :

Répartition dépenses	1990	1995	2000	2005	2010	2015	2021
Alimentation	40,0%	37,7%	38,0%	34,8%	32,2%	31,5%	33,4%
Logement	22,0%	22,2%	21,5%	22,8%	28,9%	30,3%	27,4%
Habillement	10,2%	11,8%	11,1%	8,8%	8,6%	7,6%	11,6%
Santé Education	11,0%	12,3%	12,9%	13,1%	10,8%	11,6%	12,6%
Transport Comm	8,2%	8,7%	9,7%	14,4%	14,4%	13,7%	11,0%
Autres	8,6%	7,3%	6,8%	6,1%	5,2%	5,3%	3,9%
Total	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Source : Enquêtes sur la consommation des ménages, INS

- Le poste logement enregistre une croissance rapide depuis l'enquête de 2010 : d'un niveau stable autour de 22% de 1990 à 2005, la part des dépenses consacrées au logement est passée à une moyenne de 29% au cours des trois enquêtes de 2010, 2015 et 2021. Ce saut de 7 points exige une analyse approfondie de l'offre et de la demande de logements et des accessoires au logement car dans ces dépenses, sont incluses les dépenses pour les utilités (électricité, eau et gaz) et pour l'entretien du logement.
- Le poste santé-éducation a vu sa part passer de 11% à 13% de 1995 à 2005, conforme avec une politique d'ouverture au secteur privé entamée au début de la décennie 90's, pour revenir à 11% en 2010-2015 grâce un effort social, mais pour reprendre une allure ascendante vers 13% en 2021 avec les contraintes sur l'offre publique et le recours croissant aux services privés.

Le poste transport-communication est marqué par une cassure importante en 2005 : le passage de 10% en 2000 à 14% en 2005-2015. Ce saut s'explique par la révolution numérique qui a fait passer la part des dépenses de communication de 1% à plus de 4% des dépenses totales :

Décomposition du poste Transport-communication	1990	1995	2000	2005	2010	2015	2021
Part Transport dans dépenses	7,7%	7,8%	8,6%	10,7%	9,0%	9,3%	6,9%
Part Communication dans dépenses	0,5%	0,9%	1,1%	3,7%	5,4%	4,4%	4,1%
Part Transport et Communication	8,2%	8,7%	9,7%	14,4%	14,4%	13,7%	11,0%

Concernant le secteur transport, l'introduction des voitures populaires et des petits modules de transport en commun privés a fait passer sa part de 7,8% en 1995 à 10,7% en 2005. Le recul enregistré en 2015 serait lié à un essoufflement de la politique de voiture populaire (qui avait beaucoup d'avantages pour les classes moyennes mais s'avère coûteuse pour la collectivité en termes d'entretien et de coût de transport). La part anormalement faible dans l'enquête de 2021 est liée aux conséquences de la crise COVID.

Enfin, le poste habillement tient sa part de 11% des dépenses sauf sur la période 2005-2015 où cette part a baissé à 8%, par suite du développement du commerce parallèle, hors taxes et avec une marge faible, ainsi que l'extension du secteur de la friperie, qui ont été des activités prisées par les milieux proches du pouvoir à la fois avant et après la révolution.

Il est donc important de comprendre les mécanismes de fonctionnement des marchés des principaux groupes des produits en vue d'identifier les raisons d'augmentation de prix inattendues compte tenu de la situation de l'offre et de la demande globale.

A titre d'exemple, il est difficile d'expliquer les augmentations continues de prix de produits importés, qui représentent plus du tiers de l'offre globale, alors que l'inflation mondiale baisse d'une façon remarquable depuis 2023 et que la valeur du dinar est stable au cours des dernières années. Ce qui suggère d'étudier les circuits d'importations, notamment les gros importateurs, ainsi que les coûts de la logistique.

De même, il est difficile d'expliquer qu'une bonne année agricole s'accompagne par une flambée de prix de certains produits agricoles (fruits et légumes). Ce qui suggère l'analyse des circuits de distribution.

Par ailleurs, il difficile d'expliquer les difficultés rencontrées pour l'acquisition de logement par les ménages moyens alors que des institutions publiques ont assuré cette tâche dans le passé lointain, ce qui les pousse à des loyers élevés. L'identification des freins au développement du secteur du logement en Tunisie peut éclairer sur ce point. Une analyse détaillée de ce secteur est proposée dans une autre étude approfondie.

Enfin, le coût de déplacement des individus pour le travail est devenu élevé par la substitution du transport privé (voitures personnelles ou petits modules payés par voyage) au transport public de masse moins coûteux par personne transportée. L'analyse des coûts des différents modes de transport peut éclairer ce point.

Ces considérations justifient des études à lancer pour améliorer le pouvoir d'achat du citoyen à terme si une rationalisation est introduite dans les différents secteurs cités.

3è Partie : Propositions pour améliorer le pouvoir d'achat :

Certes, la croissance économique, grâce à la relance des investissements, est la meilleure garantie de l'amélioration du pouvoir d'achat. Cependant, pour une croissance donnée, des mesures macroéconomiques et institutionnelles peuvent améliorer le pouvoir d'achat des ménages. Ces dernières sont dégagées à partir des causes de baisse de pouvoir d'achat présentées dans l'analyse précédente.

1. Les propositions macroéconomiques pour l'amélioration du pouvoir d'achat

- Les prélèvements obligatoires : les taux de prélèvements de l'Administration en Tunisie ont atteint la moyenne des pays de l'OCDE aussi bien pour la TVA que pour les impôts sur le revenu et les cotisations sociales. Il faut donc se limiter à l'augmentation de l'assiette par la lutte contre l'évasion fiscale et l'inclusion du secteur parallèle (le secteur du tabac peut offrir près de 1 milliard DT de recettes supplémentaires selon les études faites sur le secteur, les fuites de la TVA sont importantes à cause de l'absence de facturation obligatoire de toutes les transactions et faute de digitalisation).
- Les ponctions extérieures sur le PIB sont justifiées pour rémunérer les capital étranger, mais les sorties de dividendes élevés (près de 3 milliards DT) peuvent être maîtrisées par une orientation des IDE vers les secteurs exportateurs, ou vers les secteurs locaux mais qui assurent un transfert technologique. Les secteurs locaux à marge élevée (banques, commerce, immobilier, loisirs) sont déconseillés pour les IDE, comme c'est d'ailleurs le cas dans la plupart des pays développés (les plus grandes banques sont généralement locales).

- Une meilleure répartition des revenus : elle peut être assurée par une fiscalité effective appliquée grâce à la digitalisation des transactions et les paiements électroniques. Elle peut aussi être assurée par une indexation des salaires sur l'inflation surtout que celle-ci est revenue au niveau de 5% par an.
- La politique monétaire et de gestion du taux de change affecte le pouvoir d'achat par ses effets sur l'inflation, qui touche d'abord les agents à revenu fixe ou réévalué avec retard. La Banque Centrale doit donc suivre l'évolution de la masse monétaire pour que la création monétaire ne dépasse pas les besoins liés à la production (de biens et de services privés et publics) et à l'investissement. La gestion du taux directeur doit éviter un rendement négatif pour l'épargne pour assurer le financement local des investissements. La gestion du taux de change doit viser sa stabilité, autant que possible, pour éviter le « pass-through » sur l'inflation et les phénomènes spéculatifs.
- Enfin, la politique industrielle de l'Etat doit promouvoir l'acquisition de la nouvelle technologie et accroître la productivité. Les subventions et les exonérations fiscales doivent être accordées en priorité aux secteurs caractérisés par des gains de productivité (énergies renouvelables, eau, NTIC, biotechnologies), et aux branches d'activités qui s'intègrent progressivement dans les chaînes d'approvisionnement mondiales, en veillant à réaliser une proportion de valeur ajoutée locale de plus en plus élevée.
- Les mesures et actions anti-inflationnistes pour éviter l'érosion du pouvoir d'achat : l'inflation a plusieurs causes dont les quatre principales sont : la dépréciation du dinar, l'augmentation des taxes, l'inflation mondiale et l'inflation structurelle (liée à l'augmentation des salaires et à la structure des marchés). Certaines mesures sont d'ordre macroéconomique et relève de la politique économique des autorités, d'autres sont sectorielles ou microéconomiques.

2. Les propositions microéconomiques pour l'amélioration du pouvoir d'achat

Des mesures institutionnelles qui concernent le fonctionnement de certains secteurs en matière d'approvisionnement sont nécessaires, car l'inflation a des causes liées à l'organisation des marchés et au fonctionnement de circuits d'intermédiation et de commercialisation.

Ces dernières exigent des études sectorielles qui couvrent les principaux groupes de produits consommés (alimentation, logement, santé-éducation, transport-communication, et éventuellement habillement) et doivent porter sur :

- L'analyse du fonctionnement des marchés pour lutter contre les pratiques non concurrentielles et appliquer les lois existantes sur la concurrence et les prix. Cette tâche porte sur une analyse de l'offre et de la demande par secteur, de l'intervention de l'Etat dans chaque secteur (réglementation, fiscalité), de l'influence des opérations avec l'extérieur sur l'activité du secteur.
- L'extension des marchés organisés (marchés de gros, abattoirs...) pour attirer une grande proportion de la production contrairement à la situation actuelle. L'obligation de présentation de factures pour tous les produits transportés et vendus constitue la solution ultime qu'il faut appliquer graduellement.
- La digitalisation des factures et des transactions pour suivre la situation des marchés, les marges des intermédiaires, et le résultat des améliorations introduites.
- La réduction des coûts de la logistique pour réduire l'écart entre les prix à la production-importation et les prix à la consommation.

Une première étude sera faite sur le secteur des produits alimentaires, une deuxième sur le logement, une troisième sur les secteurs sociaux privés et une quatrième sur le secteur du transport public et privé. Une cinquième étude peut porter sur le secteur de l'habillement. Ces postes de dépenses couvrent plus de 90% des dépenses des ménages.

Ces études permettront de proposer des mesures d'amélioration du pouvoir d'achat, étayées par des analyses quantifiées de la situation observée, et qui découlent de la levée de contraintes au fonctionnement normal des échanges, de la correction de situation de rente, de la rationalisation des modes de fonctionnement des marchés et d'autres sources d'amélioration du pouvoir d'achat qui découlent de l'analyse sectorielle.

Annexe 1 : Les dépenses des ménages déclarées dans les enquêtes sur la consommation sont nettement plus faibles que le montant de la consommation privée des ménages dans la comptabilité nationale

Cette différence importante peut provenir de plusieurs sources :

- La raison la plus importante provient de la consommation des non résidents qui est inclue dans la consommation privée estimée par la comptabilité nationale, alors que les enquêtes de consommation ne couvrent que les résidents. En effet, la Tunisie a reçu 10,3 millions de visiteurs en 2024 dont 7 millions d'algériens, libyens et TRE, qui ont une durée de séjour relativement longue et un pouvoir d'achat élevé par rapport à la moyenne locale. Une estimation sommaire situe leur consommation à environ 10% de la consommation privée globale dans le pays.
- A cela il faut ajouter les marchandises vendues en Tunisie, donc incluses dans la consommation privée de la comptabilité nationale, mais qui transitent par les circuits parallèles vers l'étranger, donc non couvertes par les enquêtes de consommation.
- La 2^e raison relève des estimations statistiques : l'enquête sur la consommation ne couvre qu'un échantillon de la population (1% des ménages environ) questionnés sur les quantités consommées et les dépenses faites par produit pendant une période, à partir desquelles, l'INS estime la dépense totale par personne et par an. Par contre, les données de compatibilité nationale sont établies à partir d'évaluations sectorielles de l'activité économique (production, consommation,...) pour déterminer les agrégats macro-économiques du pays (PIB, Consommation privée,...).
- La 3^e raison provient de l'inclusion dans la consommation privée d'éléments non achetés par les ménages tels que l'autoconsommation (de produits de la ferme). Mais, ces raisons ne peuvent pas justifier une différence énorme entre une consommation privée de 8196 DT par personne par an et une dépense par personne de 5486 DT en 2021. A noter que la consommation privée de 2024 a atteint 10609 DT en 2024 mais il n'y a pas eu d'enquête depuis 2021.

Pour clarifier la présentation, il est préférable de convertir les données par ménage (sur la base de 4 personnes par ménage pour le RGP de 2014 et 3,5 selon le RGP de 2024).

Années	2015	2021	2024
taille des ménages	4	3,7	3,5
Dépense par ménage/mois DT	1290	1686	
<i>Consommation privée ménage/mois DT</i>	<i>1926</i>	<i>2527</i>	<i>3094</i>

Dans ce cas, la dépense par personne par an de l'enquête paraît mieux refléter la réalité car, selon la comptabilité nationale, le revenu moyen d'un ménage tunisien, assimilé à sa consommation (l'épargne étant très faible comme indiquée ci-dessus) serait de 2500 DT en 2021 et 3100 DT en 2024. Cela paraît élevé comme moyenne même si le nombre d'actifs par ménage dépasse l'unité (1,2 selon les résultats du RGP 2024), ce qui placerait le revenu moyen pour le chef de famille à 2600 DT par mois environ en 2024, niveau élevé par rapport au salaire moyen estimé par les enquêtes sur la consommation de 1686 DT en 2021 et extrapolé à 2000 DT en 2024.

Annexe 2 : Données statistiques INS

Source : Comptes de la Nation et Enquêtes de la consommation

Tableau 1 : le passage du PIB au Revenu National (RN Disponible Brut)

Agrégats Millions D courants	2021	2022	2023	2024	commentaires
PIB pm courant	131545	139445	149734	159761	Evalué aux prix de marché
Revenus de facteurs reçus nets	-3438	-3674	-3959	-3148	Dividendes intérêts payés
Transferts reçus nets	9288	10122	10586	10071	Provenant de TRE plus aide
Revenu National Disponible Brut	137395	145893	156361	166684	Appelé Revenu National

Tableau 2 : la répartition du Revenu National (RNDB) entre les agents

Répartition du RNDB entre agents	2021	2022	2023	2024
Administration	28269	24671	29351	31859
Ménages	88461	96492	104964	111601
Entreprises Non Fin et Inst Fin	5353	8998	5881	6419
Amortissement	15312	15732	16165	16806
Total Revenu National RNDB	137395	145893	156361	166685

Tableau 3 : Taux d'inflation (IPC) et taux de croissance du revenu des ménages (comptabilité nationale)

Années	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
taux d'inflation (IPC)	3,6%	5,3%	7,3%	6,7%	5,6%	5,7%	8,3%	9,3%	7,0%
taux de croissance revenu ménages	10,1%	7,2%	12,5%	9,1%	-2,8%	11,7%	8,1%	7,9%	6,0%

Tableau 4 : Taux d'épargne en Tunisie (comptabilité nationale)

Agrégats Millions D courants	2021	2022	2023	2024
Revenu National RNDB	137395	145893	156361	166684
Consommation finale	123951	134941	146503	157264
Epargne nationale Brute	13444	10952	9858	9420
Taux d'épargne nationale	9,8%	7,5%	6,3%	5,7%
Taux d'épargne des ménages	8,6%	6,6%	4,5%	2,5%
Population en millions	11,784	11,830	11,900	11,972
RNDB par tête TND	11660	12332	13140	13923
Taux Change moyen TND/\$	2,8	3,08	3,14	3,18
RNDB par tête \$	4164	4004	4185	4378
classific BM	faible rev	Rev interm inf	Rev interm Sup	Rev élevé
méthode Atlas 2025	< \$ 1145	\$1146-4515	\$4516-14005	> \$14005

Tableau 5 Crédits aux particuliers (source BSF avril 2025, BCT)

VI - 4 REPARTITION DES CREDITS NON PROFESSIONNELS OCTROYES AUX PARTICULIERS PAR LE SECTEUR BANCAIRE (1)

DATE	LOGEMENT	AMENAGEMENT DE LOGEMENT	VEHICULES	PRETS UNIVERSITAIRES	(En milliers de Dinars)	
					AUTRES CREDITS A LA CONSOMMATION	TOTAL
Déc.-05	2 568 687		150 483	677	1 773 482	4 493 329
Déc.-06	2 873 964		165 851	710	2 266 148	5 306 673
Déc.-07	3 597 291		237 879	877	2 559 812	6 395 859
Déc.-08	5 043 051		264 700	924	2 058 293	7 366 968
Déc.-09	6 636 003		284 357	835	1 891 472	8 812 667
Déc.-10	8 381 583		336 395	788	1 986 233	10 704 999
Déc.-11	6 119 861	4 238 731	343 778	753	1 856 675	12 559 798
Déc.-12	6 452 241	5 958 795	354 114	3 656	1 987 084	14 755 890
Déc.-13	7 087 922	6 679 493	327 097	2 857	2 181 824	16 279 193
Déc.-14	7 597 344	7 359 336	308 258	5 028	2 282 410	17 552 376
Déc.-15	8 256 782	7 568 348	295 722	5 671	2 428 788	18 555 311
Déc.-16	9 254 514	8 374 974	298 613	5 394	2 625 074	20 558 569
Déc.-17	10 487 857	9 156 024	323 560	6 652	2 940 330	22 924 423
Déc.-18	11 177 807	9 265 845	314 727	4 864	3 162 639	23 925 882
Déc.-19	11 300 693	9 217 869	311 783	4 849	3 286 181	24 121 375
Déc.-20	11 597 027	9 920 490	345 256	3 952	3 717 074	25 583 799
Déc.-21	11 905 838	10 268 888	377 679	8 972	4 073 097	26 634 474
Mars-22	12 046 411	10 341 037	388 102	8 827	4 184 817	26 969 194
Juin-22	12 202 588	10 477 324	392 876	8 818	4 282 465	27 364 071
Sept.-22	12 325 008	10 510 262	390 090	9 919	4 373 160	27 608 439
Déc.-22	12 504 817	10 562 935	394 714	11 435	4 424 508	27 898 409
Janv.-23	12 422 844	10 577 624	394 071	11 377	4 464 590	27 870 506
Fév.-23	12 440 411	10 595 556	402 513	11 653	4 442 830	27 892 964
Mars-23	12 476 273	10 579 918	402 119	11 342	4 494 665	27 964 317
Avril-23	12 442 580	10 599 537	402 225	11 203	4 511 916	27 967 461
Mai-23	12 477 453	10 652 382	402 228	11 366	4 616 870	28 160 299
Juin-23	12 532 256	10 698 909	401 841	11 370	4 565 717	28 210 093
Juil.-23	12 524 215	10 678 148	399 814	11 393	4 563 402	28 176 972
Août-23	12 539 806	10 741 985	400 799	11 556	4 586 526	28 280 673
Sept.-23	12 698 023	10 794 380	401 308	12 007	4 692 115	28 597 832
Oct.-23	12 719 642	10 791 465	402 685	12 310	4 776 787	28 702 889
Nov.-23	12 756 197	10 782 521	404 919	11 911	4 808 327	28 763 876
Déc.-23	12 917 099	10 712 452	409 138	12 544	4 703 072	28 754 305
Janv.-24	12 841 488	10 707 526	407 233	12 720	4 788 111	28 757 078
Fév.-24	12 250 309	10 702 233	396 381	12 579	4 816 002	28 177 503
Mars-24	12 924 153	10 668 352	395 632	12 655	4 736 035	28 736 827
Avril-24	12 839 788	10 629 913	393 707	12 160	4 828 734	28 704 301
Mai-24	12 860 201	10 763 384	396 008	12 526	4 809 582	28 841 700
Juin-24	12 921 088	10 828 285	396 341	12 662	4 862 124	29 020 500
Juil.-24	12 905 576	10 823 011	396 335	12 842	4 864 690	29 002 454
Août-24	12 914 566	10 864 868	396 109	12 948	4 825 610	29 014 101
Sept.-24	12 913 973	10 886 075	397 699	13 729	4 959 567	29 171 104
Oct.-24	12 914 546	10 992 526	403 116	14 379	5 045 977	29 370 545
Nov.-24	12 954 512	11 027 834	408 404	14 378	5 086 616	29 491 744
Déc.-24	13 014 168	10 944 089	409 360	14 443	5 025 865	29 407 925
Janv.-25	12 986 171	10 913 521	417 019	14 452	4 977 430	29 308 593
Fév.-25	12 954 518	10 968 303	413 646	14 255	4 942 051	29 292 772
Mars-25 (**)	12 927 699	10 950 480	410 888	13 955	4 924 313	29 227 345

(*) Le renvoi de cette page est expliqué dans les notes méthodologiques

I A C E

IACE FOR A
BETTER
THINKING ...